

A partir du lundi 15 novembre 2021 - Réforme de la Collecte des Déchets



[Télécharger la plaquette aide-mémoire "Mémo Tri" ↗](#)

[Télécharger la plaquette "La Collecte des Déchets évolue" ↗](#)

[Télécharger le nouveau Calendrier de Collecte jusqu'à fin 2021 ↗](#)

Nos réf : n° D 21014307

Harmonisation du service de collecte des déchets - Changement de fréquences, de jours et d'horaires de collecte des déchets.

Madame, Monsieur,

Toulouse Métropole organise pour vous la collecte des déchets, contribuant ainsi à la qualité de notre environnement et de notre cadre de vie. Ce service public mobilise chaque jour près de 900 agents.

L'harmonisation de la collecte des déchets ménagers a été engagée à l'échelle des 37 communes du territoire afin d'optimiser le service et de répondre au mieux aux besoins de tous ses habitants.

Ce projet a débuté avec le secteur Nord-Est en juin 2016, puis s'est poursuivi à Toulouse en mars 2019 et dans le Sud-Est et Sud-Ouest de la Métropole en juin de la même année. L'ensemble des communes de ces secteurs ont ainsi bénéficié d'une adaptation des fréquences de collecte et d'une réorganisation des jours de passage.

C'est pour finaliser cette harmonisation et atteindre nos objectifs d'optimisation qu'à partir du **lundi 15 novembre 2021**, les fréquences de collecte des déchets ménagers vont évoluer dans les 10 communes de l'Ouest du territoire, dont la vôtre.

Vos ordures ménagères (bac à couvercle bordeaux ou vert) seront désormais collectées une fois par semaine au lieu de deux. Vos emballages et papiers recyclables (bac à couvercle bleu ou jaune) seront, quant à eux, collectés une fois tous les quinze jours au lieu d'une fois par semaine.

Les horaires de collecte seront, eux aussi, harmonisés. En effet, les communes qui étaient collectées le soir seront désormais collectées le matin comme l'ensemble des communes de la Métropole.

.../...

L'enjeu de ce changement est essentiellement environnemental. Alors qu'avant 2016, 1 million de kilomètres était parcouru chaque année par les camions bennes pour la collecte des déchets sur l'ensemble du territoire métropolitain, nous allons réduire ces trajets de plus d'un quart, soit d'environ 260 000 km. Grâce à ce changement, nous allons éviter de rejeter pas moins de 546 000 kg de CO₂ en une année !

Ainsi allons-nous concrétiser notre démarche d'exemplarité inscrite dans notre Plan Climat Air Énergie voté en 2018. Ce seront ainsi moins de camions, et donc moins de nuisances visuelles et sonores pour vous.

Pour accompagner cette évolution, les jours de collecte des déchets seront susceptibles d'être modifiés. Pour savoir quand la collecte a lieu dans votre commune, vous pourrez consulter le calendrier de collecte en ligne sur le site Internet de Toulouse Métropole ou mis à disposition dans votre mairie.

Pour que le service apporté réponde toujours à votre besoin, les services de la Métropole pourront procéder, à votre demande au 0 800 201 440, à des modifications de volume de bacs si cela s'avérait nécessaire.

La plaquette et l'aide-mémoire joints au présent courrier détaillent ces informations. Vous y trouverez tous les renseignements utiles pour vous aider dans la gestion de vos déchets en veillant aussi bien à notre cadre de vie qu'à l'environnement.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter les services de Toulouse Métropole au 0 800 201 440 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

PJ : - Plaquette
- Aide-mémoire

A dévoués .



Jean-Luc MOUDENC